L'UNESCO alerte : 90 % des terres émergées menacées de dégradation d'ici 2050

L'UNESCO alerte : 90 % des terres émergées menacées de dégradation d'ici 2050 90 % des terres émergées en danger d'ici 2050, selon l'UNESCO L'UNESCO prédit que 90 % des terres émergées seront dégradées d'ici 2050, posant une menace sérieuse à la biodiversité et à la vie humaine. Cette sombre prédiction a été soulignée lors de la conférence internationale sur les sols à Agadir, organisée en marge de la 36e session du Conseil international de coordination du Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB). Conférence sur les sols à Agadir Dans un contexte de menaces environnementales croissantes, l'UNESCO et l'Agence nationale pour le développement des zones oasiennes et de l'arganier (ANDZOA) ont tenu une conférence sur les sols, réunissant des experts et des représentants de plus de 30 États membres. C'était la première fois que le Maroc accueillait cette session, et la deuxième fois qu'elle se tenait en Afrique. Appel urgent de l'UNESCO Audrey Azoulay, directrice générale de l'UNESCO, a lancé un appel urgent aux 194 États membres pour renforcer la protection et la restauration des sols, soulignant que « les sols sont essentiels à la vie sur Terre. Pourtant, ils sont souvent négligés ou mal gérés. » L'UNESCO, forte de 60 ans d'expérience en sciences des sols, s'engage à combler le manque de connaissances scientifiques et à former des professionnels pour mettre en oeuvre les mesures nécessaires. La dégradation des sols : une menace imminente Actuellement, 75 % des sols sont déjà dégradés, affectant directement 3,2 milliards de personnes. Si cette tendance

continue, ce taux atteindra 90 % d'ici 2050, selon l'Atlas mondial de la désertification. Des sols sains sont cruciaux pour maintenir les écosystèmes, réguler le climat, produire des aliments et purifier l'eau. Plan d'action de la conférence Les discussions ont abouti à un plan d'action basé sur trois objectifs principaux : 1. Amélioration de la protection et réhabilitation des sols : L'UNESCO collaborera avec ses partenaires pour créer un « indice mondial de santé des sols », une mesure standardisée pour évaluer la qualité des sols et identifier les zones à risque. 2. Comblement du manque de connaissances scientifiques : Une initiative pilote d'évaluation et de gestion durable des sols et des paysages sera mise en place dans une dizaine de réserves de biosphère, promouvant les meilleures pratiques de conservation. 3. Renforcement de l'engagement des jeunes et des communautés : Des programmes de formation seront développés pour les gestionnaires de sites, les agences gouvernementales, les organisations de conservation et les communautés autochtones. Un volet éducatif sensibilisera les jeunes générations. Importance du Maroc dans la conservation des sols Latifa Yaakoubi, directrice générale de l'ANDZOA, a souligné que « le Maroc possède une diversité de sols et de milieux naturels qui constitue un capital précieux. » Agadir, lieu de la conférence, est au centre de la Réserve de biosphère de l'arganeraie, reconnue par l'UNESCO en 1998. Cette réserve est un modèle de résilience et d'adaptation aux effets du changement climatique et aux mutations sociales. Engagement du Maroc Mohammed Sadiki, ministre de l'Agriculture, a affirmé que « le Maroc, depuis son adhésion au programme MAB, s'est pleinement engagé pour la protection de ses écosystèmes. » Le plan d'action élaboré lors de cette conférence vise à améliorer la protection et la réhabilitation des sols, à combler le manque de connaissances scientifiques et à renforcer l'engagement des jeunes et des communautés. L'UNESCO et ses partenaires internationaux sont déterminés à prendre des mesures urgentes pour inverser la tendance de la dégradation des sols et assurer un avenir durable pour les générations futures. Le 04/07/2024 Rédaction de l'AMDGJB Géoparc Jbel Bani www.darinfiane.com www.cans-akkanaitsidi.net www.chez-lahcen-maroc.com